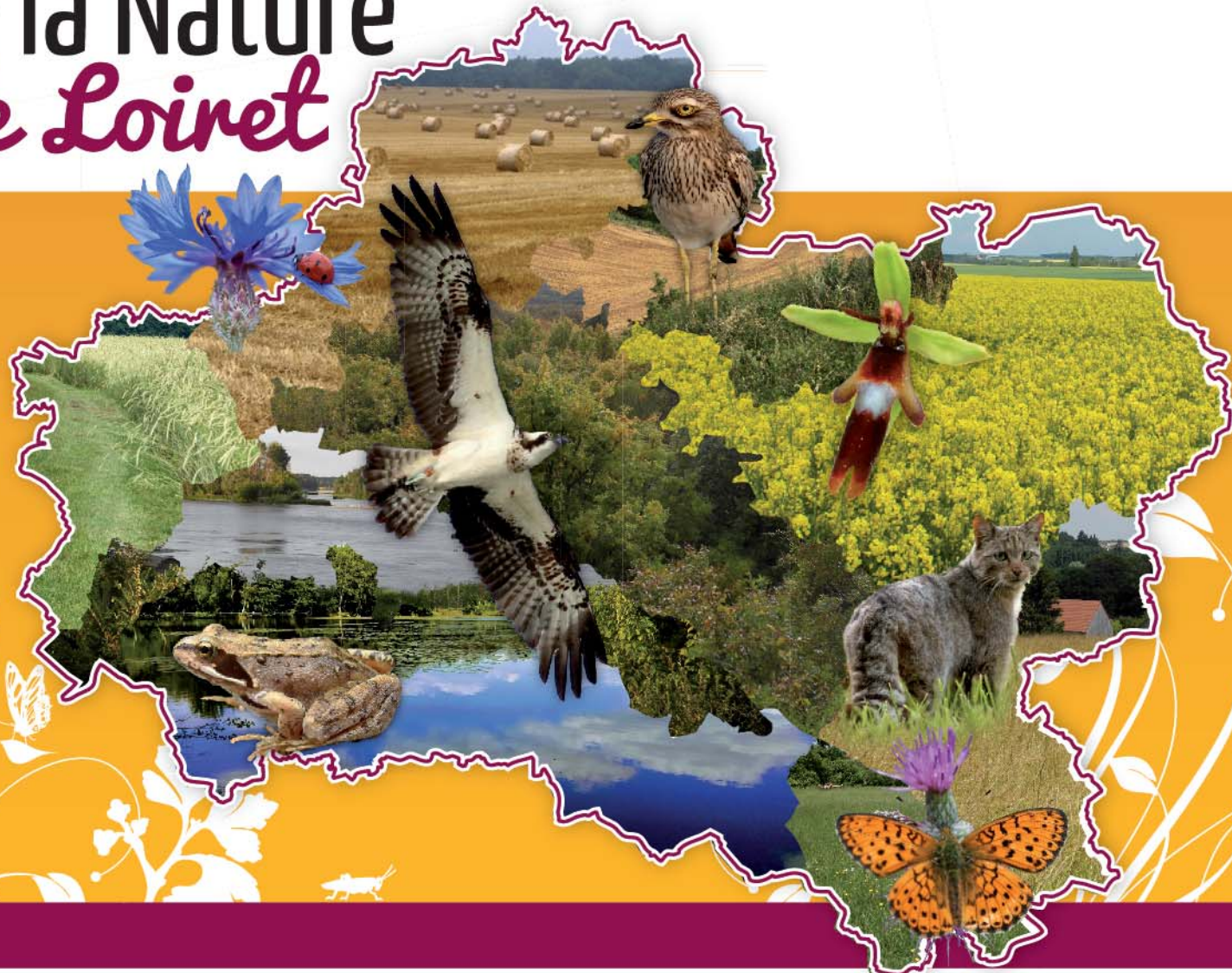




Le Baromètre de la Nature dans le Loiret



Edito

Lancée en 2014, l'idée d'un baromètre de la nature dans le Loiret a pris la forme d'un grand poster mettant l'accent sur les points forts ou les faiblesses de notre département en matière de biodiversité et ce, grâce à l'apport d'observations et d'inventaires de terrain effectués par de nombreux adhérents ainsi que par les permanents de l'association.

Un baromètre est censé être mis à jour régulièrement pour mettre en évidence les évolutions de la flore, de la faune et des habitats qui les accueillent. Cette analyse régulière de la situation des espèces sauvages nous permet ainsi de répondre aux questions afférentes à l'état de la biodiversité loirétaine.

Tout commençant par la connaissance, nous vous encourageons à nous aider à enrichir notre base de données naturalistes Obs45 (voir verso).

Et pour préserver nos espèces, qu'elles soient rares ou ordinaires, chacun peut contribuer ! Ici, en réhabilitant un point d'eau, là en installant des abris pour la faune, mais surtout, en gérant son jardin de manière naturelle pour le rendre plus accueillant à la vie sauvage.

La perspective d'un changement climatique doit également nous faire adopter des comportements, sinon radicalement différents, en tous cas prudents et résilients.

Devant les menaces naturelles ou anthropiques qui pèsent sur nos milieux, nous espérons que chacun d'entre nous prendra conscience de l'urgence d'agir concrètement, à sa mesure, de façon responsable.

Didier Papet, co-président de Loiret Nature Environnement

Espaces remarquables

Protection au titre des directives européennes

Zones Natura 2000 (ZPS et ZSC)

Zones que l'Etat français s'est engagé à préserver pour protéger les espèces animales et végétales les plus fragiles. Elles comprennent les zones de protection spéciale (ZPS) qui relèvent de la directive Oiseaux et les zones spéciales de conservation (ZSC) qui relèvent de la directive Faune-flore-habitats.

Protection au titre du Code de l'environnement

Réserve naturelle nationale (RNN)

Territoire protégé par l'Etat pour préserver des espèces ou des milieux rares ou menacés. C'est l'une des plus fortes mesures de protection.

La RNN de St Mesmin

En aval d'Orléans, la réserve naturelle nationale de Saint-Mesmin protège un tronçon de Loire de près de neuf kilomètres. De nombreuses espèces d'oiseaux, migrateurs ou nicheurs, profitent de ce havre de paix, comme les sternes, la Bécassine des marais ou la Bouscarle de Cetti. Les indices de ces deux mammifères emblématiques, Herbiers aquatiques, grèves ou pelouses abritent une flore remarquable, comme la Gagée des prés, rare et protégée.

Arrêtés préfectoraux de Protection de Biotope (APPB)

Arrêtés, pris par le préfet de département, fixant les conditions et contraintes d'usage pour préserver des milieux abritant des espèces protégées.

Autres outils de protection

Espaces naturels sensibles (ENS)

Sites d'intérêt écologique acquis et gérés par le Conseil départemental grâce à la taxe d'aménagement des espaces naturels sensibles (TAENS).

Sites du Conservatoire d'Espaces naturels (Cen)

Sites d'intérêt écologique dont le Cen Centre-Val de Loire a la maîtrise foncière ou la maîtrise d'usage en vue de leur gestion et de leur préservation.

Inventaires

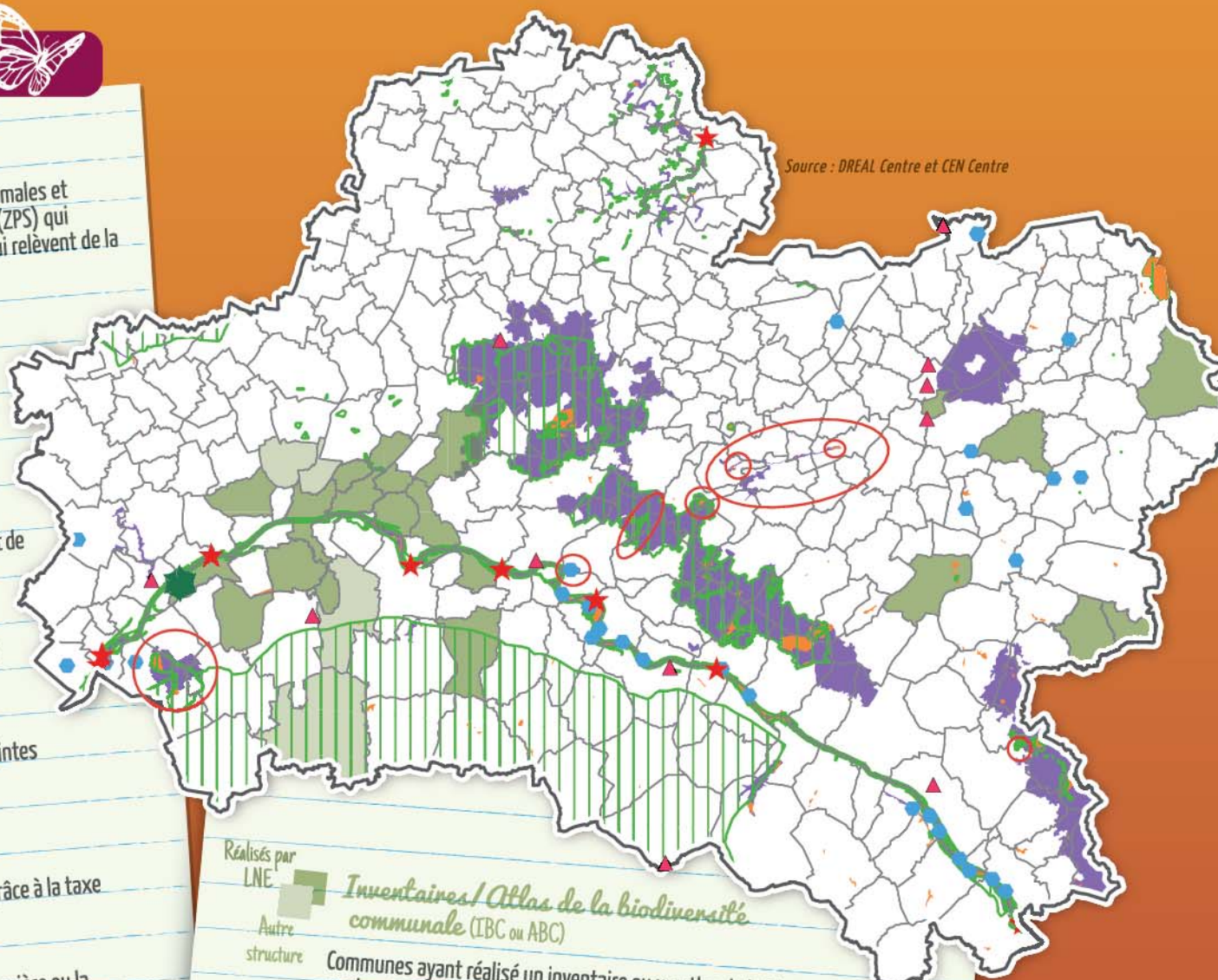
ZNIEFF de type I

ZNIEFF de type II

Créée par LNE

Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique & floristique

Espaces naturels inventoriés en raison de leur intérêt écologique et abritant une biodiversité patrimoniale. Deux types de zones sont définis :
ZNIEFF de type I : secteurs de superficie limitée, caractérisés par leur intérêt biologique remarquable.
ZNIEFF de type II : grands ensembles naturels aux potentialités biologiques importantes.



Réalisés par LNE

Inventaires/Atlas de la biodiversité communale (IBC ou ABC)

Autre structure

Communes ayant réalisé un inventaire ou un atlas de la biodiversité sur leur territoire.

Un inventaire/atlas de la biodiversité est une démarche, soutenue financièrement à 80 % par les pouvoirs publics, qui permet à une commune de collaborer pendant deux ans avec des naturalistes professionnels pour réaliser un inventaire détaillé de sa faune et de sa flore, sensibiliser habitants et élus et former les agents techniques. L'apport de connaissances est très important : grâce à ces inventaires, des espèces nouvelles pour le département sont régulièrement découvertes.

Zoom sur...

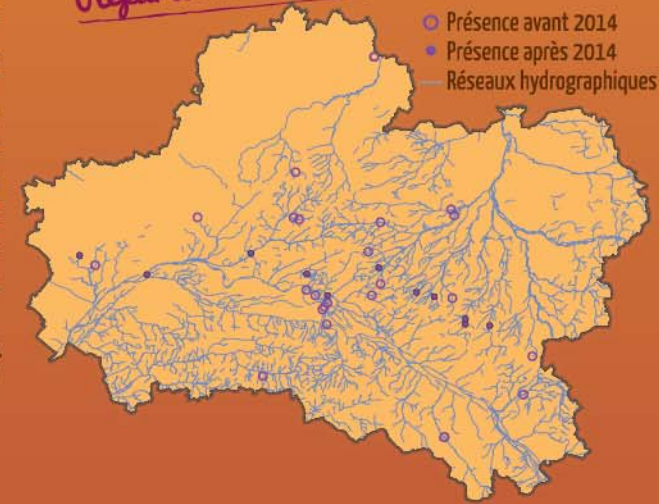
Le campagnol amphibie, une espèce particulièrement discrète



Campagnol amphibie

Considéré comme rare et menacé partout en France, il est probablement relativement commun ! Il est surtout très difficile à repérer pour le néophyte car rarement visible. Une bonne connaissance de ses indices de présence, fèces et empreintes, est nécessaire pour le détecter. Il vit en bordure des eaux peu profondes, au courant faible ou nul, avec des berges meubles et une végétation herbacée fournie. Il se nourrit de végétaux (laïches, joncs, jeunes roseaux, prêles, légumineuses...). L'espèce est protégée et classée « vulnérable » dans le Livre rouge régional.

Répartition dans le Loiret



Le Flûteau nageant, emblème de la bonne qualité des écosystèmes aquatiques

Le Flûteau nageant est une plante pionnière typique des mares et petits cours d'eau de bonne qualité. Leur pollution par un apport trop important en nutriments le fait disparaître. Dans le département, le Flûteau se rencontre dans les mares forestières oligotrophes du massif d'Orléans et du nord de la Sologne. L'espèce se reconnaît à ses fleurs à trois pétales blancs mais elle ne fleurit pas toujours, ce qui la rend difficile à recenser. C'est une plante protégée, bénéficiant d'un Plan national d'Action (PNA).



Flûteau nageant

Les colonies de hérons, en progression dans le Loiret

Cinq espèces de hérons coloniaux nichent dans notre département : les Hérons cendrés, pourprés, bihoreaux et garde-bœufs ainsi que l'Aigrette garzette. Les colonies sont dénombrées tous les sept ans à l'échelle nationale.

Si leur nombre augmente légèrement, leur taille diminue et on assiste à un léger déclin des effectifs. Dans le Loiret, c'est le Héron cendré qui est le mieux représenté, avec 430 couples répartis sur 24 colonies (contre 488 couples sur 21 colonies en 2014). En revanche, Aigrette garzette, Héron bihoreau et Héron garde-bœufs sont en augmentation. Les colonies mixtes sont de plus en plus fréquentes.



Héron garde-bœufs

Les punaises, un bon marqueur de l'évolution du climat

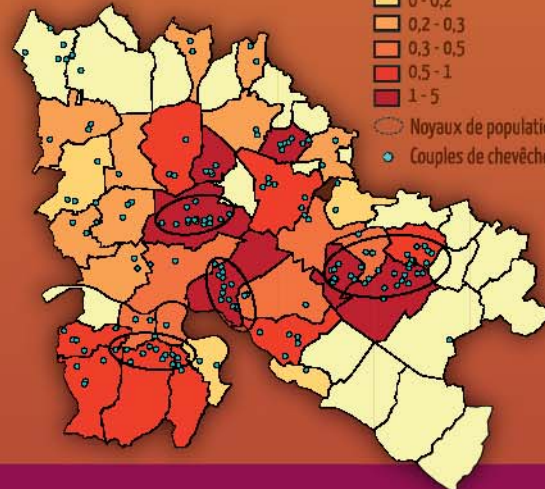
On connaît tous la punaise verte, ou la punaise grise qui vient chercher dans nos maisons un endroit douillet pour hiverner, ou encore la magnifique punaise arlequin, qui batifole sur les ombellifères du potager. Mais saviez-vous que le Loiret abrite près de soixante espèces, dont la moitié est rare ? Quelques-unes sont en expansion ; c'est le cas de la Punaise verte ponctuée, d'ailleurs considérée comme un très bon marqueur pour suivre l'évolution du climat : largement répandue dans le tiers sud du pays, elle a fait une progression spectaculaire dans le Loiret depuis une dizaine d'années. Plusieurs espèces, liées à des milieux sableux à végétation clairsemée, présentent un fort enjeu écologique. Mais ce groupe reste largement méconnu et mériterait qu'on s'y intéresse davantage. De plus, chaque espèce est vraiment décorative... pour qui dispose d'une bonne loupe !



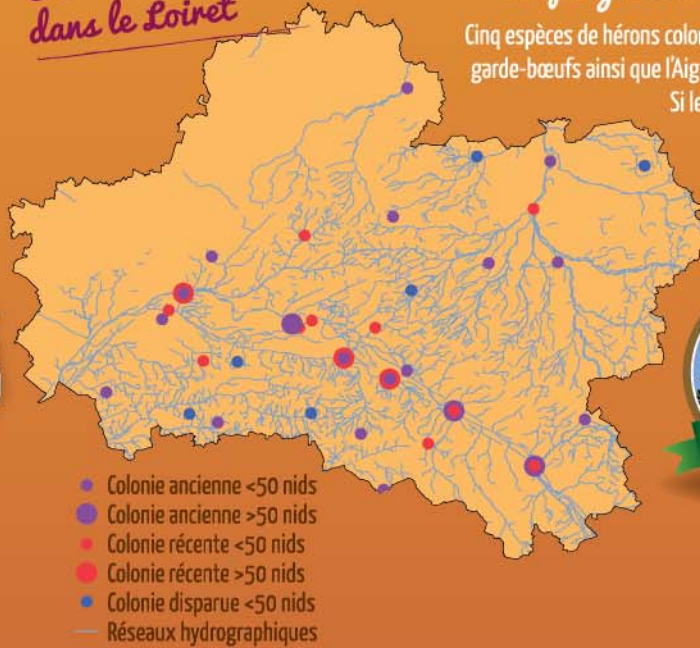
Jalla dumosa

En savoir plus : Les punaises du Loiret. Hémiptères Pentatomoides (2020), disponible sur : <https://somasorleans.org/ouvrages/>

Densité de population par commune (couple/hm²)



Colonies de hérons dans le Loiret



La Chevêche d'Athéna, porte étendard de la restauration du bocage orléanais

Pour attirer l'attention sur les prairies, haies et vieux vergers qui font la richesse de l'Orléanais, LNE a choisi une espèce emblématique : la Chevêche d'Athéna. Sympathique petite chouette, généralement bien connue des villageois, elle a porté un message de préservation de la biodiversité pendant six ans (2014-2019) au cours d'un vaste programme de recensements, études scientifiques, formations, plantations de haies, pose de nichoirs... Il est capital de sensibiliser grand public, agriculteurs et propriétaires à l'urgence de préserver tous ces milieux, d'une importance vitale pour l'alimentation de la Chevêche mais aussi des nombreux rapaces qui nichent en forêt d'Orléans.



Chevêche d'Athéna

Terres agricoles (60%)

Près des deux tiers de la surface du Loiret sont occupés par des terres agricoles, principalement situées en Beauce et dans le Gâtinais. Malgré leur grande qualité agronomique, ces surfaces ne cessent de régresser, au profit des voies de communication, plateformes logistiques et zones urbanisées. Majoritairement gérées de manière intensive (moins de 3 % de la SAU sont en bio), les terres agricoles sont de moins en moins accueillantes pour la faune et la flore. De nombreuses espèces sont menacées, comme la **Nielle des blés**, espèce messicole, quasiment disparue. C'est aussi le cas de la majorité des oiseaux nichant au sol, telle l'**Mouette des champs**, qui est en déclin continu depuis 20 ans (-25 %). En revanche, le **Pacille cuivré** est un coléoptère très commun dans les grandes cultures car il tolère bien les perturbations régulières du sol.



Prairies (7%)

Les prairies sont souvent enrichies, ce qui se traduit par une banalisation de la flore et des insectes qui y étaient liés : de plus, les prairies naturelles ont quasiment disparu. La plupart des espèces prairiales sont ainsi en déclin, telles la **Dactylohyze de mai**, qui affectionne les prairies humides pauvres en éléments nutritifs, ou le **Conocéphale des roseaux**... Les oiseaux, plus sensibles à la structure du paysage qu'à la qualité des sols résistent mieux : c'est le cas de la **Pie-grièche écorcheur**, qui vit dans les prairies émaillées de buissons épineux et se nourrit de gros insectes. Ses effectifs sont stables après une régression à la fin du 20^e siècle.



Le sonneur à ventre jaune
Jusqu'à dans les années 1970-1980, quelques ornières de la forêt d'Orléans hébergeaient le **Sonneur à ventre jaune**. C'est une espèce qui se rencontre aussi en prairie, mais qui est actuellement considérée comme disparue du Loiret.



Forêts (27%)

La forêt d'Orléans, celle de Montargis et la Sologne sont les derniers vestiges de l'immense massif qui couvrait autrefois le département. La couverture boisée tend à augmenter et plusieurs espèces d'animaux sont en expansion (cervidés, pics...) mais les vieilles forêts régressent. Les sous-bois humides sont peuplés de **Salamandres tachetées**, faciles à repérer par temps de pluie, lorsque les adultes sont de sortie. Quelques couples de **Circé Jean-le-Blanc** se reproduisent en forêt d'Orléans. L'espèce pourrait profiter des étés de plus en plus chauds et secs, favorables aux serpents et lézards dont elle se nourrit. En revanche, le **Loir gris** reste très rare et n'a été observé qu'une fois ces cinq dernières années.

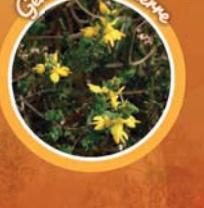


Landes (< 1%)

Ce sont des zones ouvertes, dominées par les bruyères ou les genêts, qui se développent sur des sols acides et pauvres. À l'interface entre milieux ouverts et forêts, elles abritent un patrimoine naturel riche et original, dont de nombreuses espèces de plantes rares, comme le **Genêt d'Angleterre**, ou des insectes en grave déclin. C'est le cas de l'**Azuré de l'ajonc** dont une seule station est connue dans le Loiret. Ces milieux à végétation basse sont propices à l'**Engoulevent d'Europe**, drôle d'oiseau couleur de feuille morte, dont le chant caractéristique se fait entendre les nuits d'été.



Avancée du loup
Les observations de Loup gris se multiplient en région Centre-Val de Loire. En 2019-2020, cinq d'entre elles ont été validées par l'Office français de la biodiversité : en Eure-et-Loir, Loir-et-Cher et Indre. Ce sont toujours des individus solitaires. Dans le Loiret, aucune observation n'a encore été authentifiée, malgré plusieurs signalements...



Zones Humides (1,3%)

Malgré leur protection légale, elles restent les habitats naturels les plus menacés, par la pollution des eaux ou le comblement. De nombreux plans d'eau sont également banalisés par la pêche ou les loisirs nautiques. Mais leur biodiversité reste extrêmement riche : certaines abritent une petite plante rarissime, l'**Étoile d'eau**, protégée à l'échelle nationale. Le **Pelobate brun** est encore plus rare : ce crapaud survit sur quelques mares dans l'ouest du Loiret où il est très dépendant des précipitations et des niveaux d'eau. En revanche, l'**Agriion élégant** se rencontre communément, principalement dans le val de Loire et en Sologne.



● Espèce en bon état de conservation (effectifs abondants et répandus)
● Espèce aux faibles effectifs et/ou peu répandue (effectifs extrêmement faibles)
● Espèce disparue ou en voie de disparition (effectifs extrêmement faibles)

Pelouses (< 1%)

Les pelouses se distinguent des prairies par leur végétation clairsemée et rase, sur des sols généralement pauvres. Elles sont d'un très grand intérêt patrimonial mais menacées par la progression des boisements induite par l'abandon du pâturage. L'**Anémone pulsatille**, rare et protégée, est en déclin dans le département. Mais quelques espèces de pelouse se sont bien adaptées à d'autres milieux similaires et sont en bon état de conservation, comme l'**Oedipode bleu**. Le **Lapin de garenne**, facteur important d'entretien des pelouses sur sable, a subi un déclin drastique ces dernières années, probablement dû aux différentes maladies dont il est victime.



Orchidées
Avec leurs fleurs fascinantes et souvent recherchées, les orchidées font partie des plantes les plus évoluées du règne végétal. Un grand nombre d'espèces se rencontrent sur les pelouses sèches mais quelques-unes préfèrent les prairies humides voire les boisements.

Cours d'eau et forêts alluviales

Les paysages du Loiret sont largement marqués par les 130 km de la traversée de la Loire. De tous les cours d'eau, c'est elle qui offre au département ses paysages les plus emblématiques. Vastes bancs de sable et îles plus ou moins végétalisées voisinent avec les forêts riveraines où le Peuplier noir et l'Orme lisse se disputent le titre d'espèce la plus remarquable. Longtemps considéré comme rare, l'Orme lisse est répandu le long du fleuve mais reste difficile à identifier. Les rives herbacées sont le domaine des mégaphorbiaies, roselières et saulaies embroussaillées, derniers refuges du **Bruant des roseaux** en tant que espèce nicheuse. L'espèce a accusé un déclin de 59 % au cours des dix dernières années et, dans le Loiret, elle ne niche plus qu'au bord de la Loire et de quelques étangs ou rivières. C'est également au bord de la Loire que vous aurez le plus de chance d'observer la **Couleuvre vipérine**, reptile piscivore d'affinité méridionale, peu commun mais néanmoins observé chaque année.

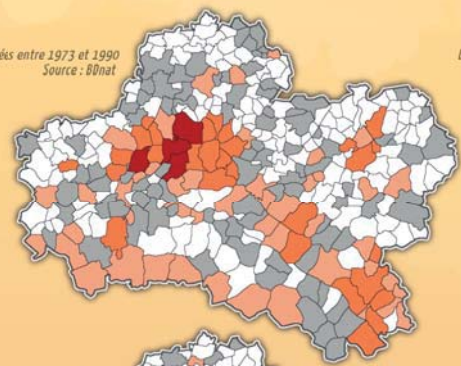


Espèces redécouvertes
Les botanistes ont parfois la grande joie de retrouver une plante qui n'avait plus été observée depuis plusieurs dizaines d'années. Ce fut le cas du **Silène de France** (sic), *Silene gallica*, observé pour la dernière fois en 1962 et retrouvé en 2016, ou de la **Gesse à graines rondes**, *Lathyrus sphaericus*, observée seulement deux fois (en 2015 et 2020) depuis 1868.

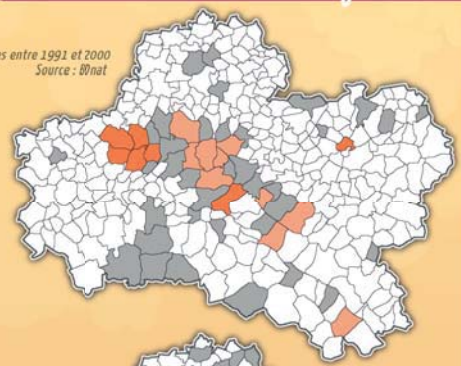
Les cartes présentées ici montrent l'apport des prospections menées par les naturalistes dans le cadre de l'Atlas départemental des amphibiens et reptiles, publié par LNE au mitan des années 1980 puis lors de l'actualisation de cet atlas à partir des années 2010.

Entre ces périodes de recherches intenses, les naturalistes se cantonnent à leurs zones de prospections habituelles. Désormais, même si quelques zones blanches subsistent, la connaissance des amphibiens dans le Loiret est aujourd'hui très complète.

Données entre 1973 et 1990
Source : BBNat



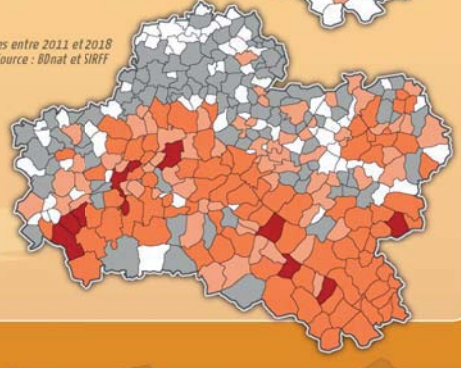
Données entre 1991 et 2000
Source : BBNat



Données entre 2001 et 2010
Source : BBNat



Données entre 2011 et 2018
Source : BBNat et SIRFF



Nombre d'espèces

- 1 - 2
- 2 - 5
- 5 - 10
- > 10

L'association Loiret Nature Environnement, au service de la nature depuis 75 ans.

Loiret Nature Environnement (LNE) a pour vocation l'étude et la protection de la nature et de l'environnement ainsi que la sensibilisation de tous les publics. L'association gère une réserve naturelle, la RNN de Saint-Mesmin, et mène de nombreuses actions et programmes visant à une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les activités humaines et à un plus grand respect de nos ressources naturelles.

L'association est donc au cœur de la connaissance naturaliste dans le Loiret ; toutes les observations réalisées au cours des 40 dernières années sont saisies dans une base informatique, qui compte aujourd'hui plus de **180 000 données** !

Obs'45, la nouvelle base de données participative du Loiret

Obs'45 est un système d'information ouvert à tous, disponible en ligne depuis fin 2020 et géré par l'association LNE (<https://obs45.fr/>). Chaque donnée saisie est constituée *a minima* du nom de l'espèce, d'une localisation et d'une date, mais beaucoup d'autres informations peuvent également y figurer, comme par exemple les circonstances de l'observation, le statut reproducteur d'un oiseau ou le recouvrement au sol d'une station botanique.

Grâce aux données ainsi collectées on peut mettre en évidence l'arrivée de nouvelles espèces ou la redécouverte d'espèces disparues. Le côté collaboratif permet de créer du lien entre les observateurs et peut initier une dynamique de prospections. De plus, saisir en ligne permet de toucher un large public et, parfois, de créer des vocations...

A l'inverse, il ne faut pas attendre d'une base de données qu'elle en dise plus que ce qu'elle peut. Ainsi, vouloir l'exploiter pour suivre la dynamique de population des espèces est illusoire ; en effet, dans une base participative comme Obs'45, les biais humains sont forcément importants, tous les utilisateurs ne saisissant pas avec la même rigueur et toutes les régions n'étant pas prospectées avec la même intensité.

Une base de données est donc, avant tout, un formidable outil pour conserver durablement les observations, visualiser la répartition des espèces et orienter les prospections. Elle permet également d'alimenter les réflexions des experts qui établissent les listes rouges.